SÉTIF

Un terroriste se fait délivrer un passeport

L'enquête déclenchée par les services de police de la wilaya de Sétif concernant l'obtention d'un passeport ordinaire en bonne et due forme, par un terroriste avec lequel il se serait rendu en Tunisie, se poursuit toujours et n'est pas encore parvenue à cerner les tenants et les aboutissants de cette affaire qui risque d'ébranler l'institution policière.

Voulant se faire établir un nouveau passeport, le terroriste en question s'est d'abord présenté à la 5e Sûreté urbaine de Sétif pour une déclaration de perte de son ancien passeport. Le document lui sera délivré sans aucune difficulté. Là, on s'interroge sur la facilité avec laquelle les services de police ont pu délivrer la déclaration de perte d'un passeport quand on sait que pour obtenir un tel document, une procédure longue et compliquée doit être effectuée en commençant par alerter et aviser tous les services de police du pays. Une opération qui peut prendre 4 à 5 mois.

Ce fameux document en poche, en plus d'un dossier complet, notre terroriste va se présenter au service des passeports de la daïra de Sétif pour se faire délivrer un nouveau. Les services de la daïra ont transmis le dossier au service de la police générale de la Sûreté de la wilaya de Sétif pour enquête, comme il est d'usage. Cette dernière a répondu favorablement. C'est sous la base de l'avis favorable des services de police que les préposés à la confection des passeports en ont établi un au terroriste et qui sera signé par le chef de daïra.

Selon certaines informations, le terroriste aurait quitté en toute tranquillité le territoire national vers la Tunisie en transitant par un service de la police des frontières. Une autre question s'impose.

Comment les services de la PAF ont-ils pu laisser sortir cet individu quand on sait qu'au niveau de toutes les polices des frontières, il existe un système pouvant identifier les personnes recherchées ou interdites de voyage. Pour le moment, les investigations des services de police de la wilaya de Sétif se sont limitées à l'interrogatoire des agents de la daïra, qui, selon eux, n'ont aucune responsabilité dans cette affaire.

«On n'y est pour rien dans cette affaire. On a fait convenablement notre travail. Après avoir reçu un dossier complet de cette personne, nous avons saisi les services de police pour enquête. Cette dernière nous a adressé un avis favorable, d'autant plus que son B2 ne mentionne aucune observation. Avec tous ces éléments, nous avons, bien sûr, établi le passeport. Pourquoi d'ailleurs ne pas le faire ? On n'est pas censé connaître toutes les personnes recherchées ou interdites de voyage. Notre mission se limite à la délivrance des passeports quand les dossiers sont complets et que les enquêtes de police sont favorables. Nous refusons d'être accusés à tort ou devenir des boucs émissaires dans cette affaire. A chaque fois, ils nous convoquent, alors qu'ils savent pertinemment que le problème est à rechercher en dehors des services de la daïra», nous ont déclaré des agents de la daïra de Sétif, dépités et consternés.

Qui est responsable de cette bévue monumentale ? Une question à laquelle seule une enquête approfondie pourra y répondre

I. S.

LUTTE CONTRE L'HABITAT PRÉCAIRE À GUELMA

Relogement de 110 familles

Selon le chef de daïra de Guelma, l'opération de relogement des familles, dans le cadre du programme d'éradication des habitations précaires, tire à sa fin.

Dans le cadre de cette opération, 110 familles issues des bidonvilles des cités Elgueroui, Chaâlal, Mébarki-Saïd, Fendjel et Hadid Hocine ont bénéficié de logements disposant de toutes les commodités.

Les bénéficiaires ont assisté cette semaine au tirage au sort effectué par les services de la daïra, a précisé notre source.

Quelque 480 familles ont, donc, été relogées dans la commune de Guelma depuis le lancement de ce programme, a indiqué le chef de daïra de Guelma qui a tenu à préciser que dès le début de l'opération et tout au long de la campagne de relogement, aucun incident majeur n'a été signalé.

Ajoutant que le programme de lutte contre l'habitat précaire à Guelma a répondu aux besoins des différentes communes, suite au recensement effectué en 2007 par les services de la daïra.

N. Guergour

SOUK AHRAS

Des mesures de préservation et de lutte contre les feux de forêt

Un plan de prévention et de lutte contre les feux de forêt vient d'être élaboré à Souk Ahras, a indiqué, hier mercredi un cadre à la Conservation des forêts.

Ce programme vise la protection du patrimoine forestier et s'articule autour de l'organisation des actions de sensibilisation en direction des élèves des établissements scolaires et des scouts musulmans en plus des émissions radiophoniques sur les dangers des incendies, a précisé la même source.

Le volet prévention permettra, selon la même source, d'effectuer des sorties de terrain pour toucher les populations riveraines des aires forestières de 124 mechtas, à la préservation de ce patrimoine naturel contre les incendies et toutes formes de dégradation.

La Direction des travaux publics a lancé, de son côté, des actions de nettoyage des lisières des routes traversant les massifs forestiers sur 72 km de routes nationales et de chemins de wilaya et de 320 km de chemins communaux, tandis que des actions similaires sont menées le long des voies ferrées par la Société nationale de transport ferroviaire.

D'autres actions préventives portant sur l'enlèvement des herbes poussant sous les lignes de haute et moyenne tension ont été également lancées par l'entreprise Sonelgaz à travers les zones forestières, a-t-on ajouté.

Le dispositif d'alerte précoce, mettant à contribution les populations riveraines, a porté sur l'installation de 9 postes de vigie, l'assainissement de 1 800 km en zones forestières, l'aménagement des tranchées antifeux sur 195 km, la création et l'aménagement de 51 points d'eau, l'aménagement des pistes forestières sur 130 km en plus d'autres travaux sylvicoles touchant 2 300 km.

Au total 1 347 ha du patrimoine, avaient été détruits par les incendies, la saison dernière dans cette wilaya qui dispose de 89 000 ha de forêts, soit 21% de la superficie globale.

Un patrimoine composé essentiellement de pin d'Alep, de chêne-zen, de chêne-liège et d'eucalyptus.

SKIKDA

3 morts et 1 blessé dans un accident de la circulation

Trois personnes ont trouvé la mort et une quatrième a été blessée dans un tragique accident de la circulation survenu hier mercredi, au lieudit Kessaba, dans la commune de Ramdane, à l'est de Skikda, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Un véhicule de tourisme est entré en collision avec un poids lourd, provoquant la mort sur place de deux hommes et d'une femme, âgés entre 35 et 50 ans, tandis qu'une dame âgée (67ans) a été blessée, selon la même source.

Les personnes décédées ont été acheminées vers la morgue du nouvel hôpital de Skikda, selon la même source. La personne blessée est encore sous surveillance médicale.

Une enquête a été ouverte par les services concernés afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident, a-t-on noté.

Publicité

OFFRES D'EMPLOI
ETB/TCE-ZAIDI MALEK
مقاولة أشغال البناء زايدي مالك بكل مراحله
S.S : Nouvelle Zone Urbaine en face Sonelgaz, w. Bouira
Mob : 05 50 92 52 71
- E-mail : zaidi.malek@hotmail.fr
Tél./Fax : 026-93-67-41

CHERCHE

Métreur vérificateur et un ingénieur d'Etat en génie civil.
Coffreurs, ferrailleurs, des manœuvres, Alger-Tipaza.

F000601/B15

PENSÉE

Cela fait quinze ans que nous a quittés pour un monde meilleur et éternel notre cher et regretté époux, père, grand-père et oncle,

MAHDJAT Moussa

En ce pénible souvenir, ta famille, tes enfants, tes petits-enfants et ton neveu demandent à tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire. Repose en paix, toi qui étais un modèle de bonté, de générosité, d'humilité, de tolérance et surtout pour ton «autorité» tu resteras toujours vivant dans nos cœurs.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

133883/B1

REMERCIEMENTS

La famille MAHDJAT, parents et alliées, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées suite au décès de leur cher et regretté

MAHDJAT Abderrahmane

remercient vivement toutes les personnes qui ont compati, de près ou de loin, à leur douleur par leur présence ou leurs messages et leur demandent d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

Repose en paix.

R133883/B1

PENSÉE

Cela fait 2 ans, le 06/06/2011, que le destin nous a séparés de toi

MOULA BOUKHALFA

à l'âge de 72 ans, laissant un vide immense dans nos vies et nos cœurs.

Nous nous rappelons chaque jour ta gentillesse, ta générosité et ta dignité.

En ce triste et douloureux souvenir, ta femme, tes enfants et tes petits-enfants demandent à tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire.

Repose en paix.

AZ/B1